

# **Salah HAMOURI**

## **SAMEDI 21 avril**

### **BORDEAUX-Bacalan**

Nous fûmes nombreux à soutenir Salah, ce citoyen franco palestinien arrêté le 13 mars 2005 sur la route de Ramallah. Deux heures plus tard, la police israélienne retournait l'appartement de ses parents, à Jérusalem-Est, à la recherche de preuves. Ils ont tout retourné, saisi le disque dur de son ordinateur. Ils sont allés jusqu'à démonter les lavabos, se souvient Denise Hamouri, la mère de l'étudiant en sociologie de l'université de Bethléem. Pendant que son fils est détenu pendant trois mois à la prison de la Moskobieh, à Jérusalem, elle apprend dans la presse qu'il est censé avoir participé à un complot visant à assassiner le rabbin Ovadia Youssef, chef spirituel du parti Shas (ultra orthodoxe séfarade). Il est aussi accusé d'appartenir au FPLP. Pendant les trois années qui suivent, Salah Hamouri est maintenu en détention administrative, comme la grande majorité des 11 600 prisonniers palestiniens, c'est-à-dire sans supervision de la justice civile.

Condamné à 7 ans de prison, sans aucune preuve, sur la seule procédure de « compromis » pratiquée couramment par les tribunaux militaires israéliens, Salah fut transféré à la prison de Gilboa au nord d'Israël.

Depuis, de nombreuses mobilisations ont eu lieu pour obtenir la libération de Salah, sans succès. Le gouvernement français est resté bien peu actif, saluant même le système judiciaire israélien ! Dans une lettre adressée à Marie-France Beauvils, sénatrice-maire de Saint-Pierre-des-Corps, en date du 31 mars 2011, Alain Juppé écrit concernant Salah Hamouri : « Je déplore que les autorités israéliennes n'aient pas pris de décision de remise de peine, d'autant que les aveux faits à l'audience n'ont été corroborés par aucun élément de preuve. Je mesure la peine de sa famille, alors qu'il est à présent en âge de s'investir dans des études. Je comprends également que l'intéressé a fait le choix de ne pas solliciter de demande de grâce. C'est une attitude respectable. »

Comme l'écrit Jean-Claude Lefort sur le site de l'AFPS : « Ainsi, pour la première fois, un ministre reconnaît clairement que Salah est incarcéré depuis six ans sans élément de preuve concernant l'accusation portée contre lui. De même, de manière implicite, le ministre admet que le refus de Salah de présenter des excuses est une attitude respectable. Cette avancée ne rend que moins compréhensible le fait que le ministre n'évoque pas l'exigence de sa libération, prenant seulement acte du fait que Salah doit sortir de prison le 28 novembre 2011 et que sa situation continuera d'être suivie avec attention jusqu'à sa levée d'écrou. » On aimerait pourtant croire qu'après son autocritique sur la politique française au Proche-Orient, Alain Juppé impulsera une politique moins complaisante à l'égard de l'occupation israélienne...

Salah durant ces 7 ans fera face avec un courage et une détermination exemplaire, il entrera même en grève de la faim en septembre 2001 avec 234 autres prisonniers palestiniens pour protester contre les conditions de détention imposées par Israël.

Salah sera finalement libéré le 18 décembre 2011 après 2400 jours dans les geôles israéliennes, ses parents, sa sœur peuvent enfin le serrer dans leurs bras, le cauchemar prend fin.

Salah déclarait alors : « Recouvrer la liberté est tout simplement extraordinaire. C'est comme une renaissance pour moi. Mais je n'arrive même pas à l'exprimer avec des mots. La liberté était ce qu'il y avait de plus cher à mes yeux. »

La solidarité civile fut prépondérante dans la libération de Salah. Nous n'oublions pas toutes celles et ceux qui, en Gironde, ce sont engagés dans ce combat aux côtés de la famille de Salah et avec son Comité de soutien.

Ces onze organisations de jeunesse dont le mouvement de la jeunesse communiste en Gironde. Nous saluons ces défenseurs de la liberté et du droit.

Ce Samedi 21 Avril à partir de 16H, Salah sera parmi nous et développera son attachement à sa terre de Palestine, à ses amis prisonniers (encore) qui résistent toujours, à ses espoirs viscéraux de vivre en Palestine dans un état souverain, viable et en paix.